



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°IDF-044-2025-07

PUBLIÉ LE 24 JUILLET 2025

Sommaire

Agence Régionale de Santé /

IDF-2025-07-16-00016 - Arrêté n° DOS - 2025 / 3551 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multisites « BIOPATH UNILABS » sis 6, avenue des Frères Lumière à BRY-SUR-MARNE (94360) (10 pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé / Agence régionale de santé d'Ile-de-France-Cellule officines de pharmacie

IDF-2025-07-24-00005 - Arrêté N°DOS/EFF/OFF/2025/79 portant autorisation de transfert d'une officine de pharmacie (3 pages)

Page 14

Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile de France /

IDF-2025-07-24-00006 - Arrêté fixant la composition du comité régional de l'alimentation (CRALIM) d'Île-de-France Fixant la composition du comité régional de l'alimentation (CRALIM) d'Île-de-France ARRÊTÉ Fixant la composition du comité régional de l'alimentation (CRALIM) d'Île-de-France ARRÊTÉ (3 pages)

Page 18

Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile de France / Service Régional d'Economie Agricole

IDF-2025-03-27-00042 - Accord tacite d'autorisation d'exploiter pour l'EARL JEROME CAILLE (4 pages)

Page 22

IDF-2025-04-07-00021 - Accord tacite d'autorisation d'exploiter pour la SCEA DU CLOS GABET (5 pages)

Page 27

IDF-2025-04-07-00022 - Accord tacite d'autorisation d'exploiter pour la SCEA DU CLOS MARION (4 pages)

Page 33

IDF-2025-04-07-00020 - Accord tacite d'autorisation d'exploiter pour la SCEA DU VIEUX CHENE (4 pages)

Page 38

IDF-2025-03-21-00010 - Accord tacite d'autorisation d'exploiter pour la SCEA LES VERGERS DE LA FONTAINE AU ROY (3 pages)

Page 43

Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile de France / SREA

IDF-2025-05-27-00144 - Décision relative à une autorisation d'exploiter au titre du contrôle des structures des exploitations agricoles conformément aux articles L331-3, D. 331-4-1 et R. 331-4 du code rural et de la pêche maritime (1 page)

Page 47

Direction régionale et interdépartementale de
l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile
de France

IDF-2025-03-21-00010

Accord tacite d'autorisation d'exploiter pour la
SCEA LES VERGERS DE LA FONTAINE AU ROY



**PRÉFET
DU VAL-D'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

SDREA Île-de-France

Cergy, le 20/03/2025

Affaire suivie par : Elisabeth RAK-LECLER
Pôle économie agricole et alimentation
Tél. : 01 34 25 24 27
Mél. : elisabeth.rak-lecler@val-doise.gouv.fr

Le préfet

à

Référence : dossier n° 95-2025-07

SCEA LES VERGERS DE LA FONTAINE
AU ROY

Objet : Contrôle des structures – Dossier complet

18 RUE DU CHAMP DE L'ASILE
95410 GROSLAY

PJ : Liste des parcelles

LAR n° : 2c 168 377 5377 4

En date du 03 mars 2025, vous m'avez fait parvenir une demande d'autorisation d'exploiter pour les surfaces listées en annexe. Cette opération porte sur l'installation de Monsieur Loïc PLAIDEAU, fils de l'actuel gérant, en tant qu'associé exploitant à titre principal dans la SCEA LES VERGERS DE LA FONTAINE AU ROY.

Pour rappel, la SCEA est issue de la transformation de l'entreprise individuelle « Philippe PLAIDEAU » le 01 août 2020, afin de préparer la transmission de l'exploitation.

Ainsi, **votre demande d'autorisation d'exploiter** concernant 29,0771 hectares (203 ha 96 a 59 ca de surface pondérée pour une culture majoritairement arboricole) **a été enregistrée complète en date du 05 mars 2025.**

Conformément aux dispositions de l'article R.331-4 du code rural et de la pêche maritime, cette demande fera l'objet d'une publicité par affichage en mairie des communes où sont situés les biens et d'une publication sur le site internet de la Préfecture du Val-d'Oise : <https://www.val-doise.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-et-forets/Agriculture/Le-contrôle-des-structures/>

Je vous informe que le Préfet de région dispose d'un délai de 4 mois pour statuer sur votre demande à partir de la réception de votre dossier complet. Ce délai est susceptible d'être prolongé de deux mois supplémentaires conformément à l'article R. 331-6 du code rural et de la pêche maritime. Dans ce cas, vous en serez avisé avant la date en question.

1/3

Direction départementale des Territoires

Service de l'environnement, de l'agriculture et de l'accompagnement des territoires - CS 20105 - 95010 CERGY-PONTOISE CEDEX
Téléphone : 01 34 25 26 70 - courriel : ddt-seaat-peaa@val-doise.gouv.fr - site internet <http://www.val-doise.gouv.fr/>

En l'absence de réponse de l'administration dans ce délai, **votre demande sera tacitement acceptée à compter du 05 juillet 2025**. Dans ce cas, le présent courrier sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région d'Ile-de-France et en mairies des communes concernées par les biens demandés. Cette publication légale vaudra alors décision.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

La Cheffe du Service
de l'Environnement, de l'Agriculture
et des Territoires

Signé

Anne-Kristen LUCBERT

2/3

Direction départementale des Territoires

Service de l'environnement, de l'agriculture et de l'accompagnement des territoires - CS 20105 - 95010 CERGY-PONTOISE CEDEX
Téléphone : 01 34 25 26 70 - courriel : ddt-seaat-peaa@val-doise.gouv.fr - site internet <http://www.val-doise.gouv.fr/>

**ANNEXE : Liste des parcelles de la demande d'autorisation d'exploiter
de la SCEA LES VERGERS DE LA FONTAINE AU ROY**

Commune	Référence cadastrale		Surface (en hectare)
Attainville	ZH	69	1 ha 22 a 67 ca
Attainville	ZH	48	2 ha 00 a 00 ca
Attainville	ZH	71	0 ha 22 a 50 ca
Attainville	ZH	73	1 ha 00 a 17 ca
Attainville	ZH	70	1 ha 17 a 00 ca
Ecouen	ZA	30	3 ha 00 a 40 ca
Ezanville	ZB	63	1 ha 24 a 03 ca
Ezanville	ZB	62	2 ha 00 a 38 ca
Groslay	AB	449	0 ha 01 a 67 ca
Groslay	AB	451	0 ha 08 a 05 ca
Groslay	AB	452	0 ha 09 a 19 ca
Groslay	AB	453	0 ha 00 a 19 ca
Groslay	AB	454	0 ha 03 a 11 ca
Groslay	AB	459	0 ha 00 a 81 ca
Groslay	AB	460	0 ha 01 a 73 ca
Groslay	AB	504	0 ha 04 a 44 ca
Groslay	AB	505	0 ha 08 a 77 ca
Groslay	AB	506	0 ha 20 a 09 ca
Mareil-en-France	W	98	1 ha 92 a 03 ca
Mareil-en-France	ZA	13	1 ha 00 a 06 ca
Saint-Brice-sous-Forêt	D	372	0 ha 17 a 53 ca
Saint-Brice-sous-Forêt	D	374	0 ha 14 a 92 ca
Saint-Martin-du-Tertre	D	51	2 ha 56 a 90 ca
Saint-Martin-du-Tertre	D	42	5 ha 00 a 00 ca
Saint-Martin-du-Tertre	D	52	2 ha 93 a 75 ca
Saint-Martin-du-Tertre	D	53	2 ha 45 a 45 ca
Montmagny	AL	30	0 ha 34 a 32 ca
Montmorency	AE	56	0 ha 09 a 55 ca
TOTAL PARCELLAIRE			29 ha 09 a 71 ca

3/3

Direction départementale des Territoires

Service de l'environnement, de l'agriculture et de l'accompagnement des territoires - CS 20105 - 95010 CERGY-PONTOISE CEDEX
Téléphone : 01 34 25 26 70 - courriel : ddt-seaat-peaa@val-doise.gouv.fr - site internet <http://www.val-doise.gouv.fr/>